



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la cohésion sociale**

Paris, le 21 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'expérimentation « Territoires zéro non-recours » : 39 territoires pour expérimenter et partager les solutions pour lutter contre le non-recours aux droits sociaux

Conséquence de la complexité du système de prestations sociales ou d'un manque d'information, le non-recours aux droits sociaux est un phénomène important (par exemple : 34 % des personnes qui ont droit au RSA ne le demandent pas). Afin de limiter le non-recours, l'Etat a décidé de mettre en place, dans le cadre du Pacte des solidarités, l'expérimentation Territoires zéro non-recours, visant à simplifier et à faciliter l'accès aux droits sociaux des personnes.

A la demande de Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, Jean-Benoît Dujol, directeur général de la cohésion sociale (DGCS), a réuni mercredi 20 décembre 2023, les porteurs de projets des 39 territoires retenus suite à l'appel à projets de mars 2023, pour lancer l'expérimentation Territoires zéro non-recours.

Prévue pour une **durée de trois ans**, cette expérimentation, dotée d'un budget de **18 millions d'euros** (de 2023 à 2026), s'appuie sur :

- **39 territoires qui vont lancer des initiatives de lutte contre le non-recours aux droits sociaux** en mobilisant une pluralité d'acteurs (collectivités, associations, caisses de sécurité sociale, bailleurs sociaux...). Leurs projets permettront de développer des démarches ciblées pour repérer, informer et accompagner les personnes sur leurs droits : accès au RSA, à la Prime d'activité, mais aussi au chèque énergie, aux APL ainsi que l'accès aux services publics.
- **Un comité de suivi et d'évaluation de cette expérimentation**, présidé par Nicolas Duvoux, président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), qui permettra de mesurer le non-recours à l'échelle locale, de documenter le phénomène du non-recours et d'évaluer les réponses institutionnelles qui sont proposées.
- **Une communauté apprenante**, mise en place pour devenir un espace commun de partage des bonnes pratiques, d'échanges et de réflexion sur des thématiques partagées, durant toute la durée de l'expérimentation.

Plus d'informations, cliquez [ici](#)

Contact presse :

- DGCS COM : dgcs-com@social.gouv.fr